

Le Conseil Municipal souhaite aux Chamblétois
une Bonne et Heureuse Année 2023

Janvier 2023— N° 78



Le Maire
Alain CHANIER

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Comme le veut la tradition, à chaque début d'année j'ai grand plaisir à vous transmettre mes meilleurs vœux de santé, de bonheur, de prospérité pour vous et vos proches.

Avant tout, pour information mais vous le savez, le recensement de notre commune a lieu jusqu'au 18 février. Je vous demanderai de répondre aux questionnaires papiers ou informatiques. Cette démarche citoyenne a de fortes conséquences sur la dotation budgétaire de l'état (DGF) pour notre commune, à laquelle chacun contribue. J'insiste sur le fait que les tranches de la population apportent également des avantages représentatifs à notre commune. Je compte sur votre participation, je reste en contact avec les agents recenseurs et vous-mêmes.

Que 2023 puisse apporter l'apaisement humain, économique dans un monde bien tumultueux.

Les années passées ont laissé quelques traces dans nos familles avec la pandémie dûe à cette COVID qui malheureusement, à un degré moindre, sévit encore.

Comme cela n'était pas suffisant,

une crise économique venant de l'Ukraine subissant la dictature de Poutine a un impact sur notre pouvoir d'achat alimentaire, énergies électrique, gaz et carburant, et autres pour les spéculateurs.

Avant d'évoquer le travail de la commune, j'ai une pensée pour ceux et celles qui éprouvent des difficultés à l'accès aux soins. Difficultés de plusieurs natures, la couverture sociale, mutuelle, absence de médecins, accès aux urgences, la pédiatrie de l'hôpital de Montluçon démunie de praticiens.

Et puis, pour notre commune, après 32 ans d'activité, le docteur FONTVIEILLE a fait valoir ses droits à la retraite. Après concertation avec lui et avis du conseil municipal, j'ai pris contact avec l'agence Alliance Européenne de Coordination Médicale pour la recherche de son successeur. Voilà actuellement la situation à laquelle nous devons faire face. Il nous reste à croiser les doigts.

Maintenant, un petit tour sur l'actualité que vous trouverez plus détaillée dans ce Camulus.

A la rentrée scolaire de 2022, le personnel concerné et les enfants ont pris possession de notre restaurant scolaire très apprécié par tous.

A la fin de ce mois seront terminés les travaux route de Commentry avec l'enfouissement des réseaux, l'éclairage public, l'abri bus, la chaussée et la signalisation.

Autre chantier en étroite collaboration avec le SIVOM, la réalisation d'une nouvelle station d'assainissement, en remplacement de notre lagune rue des Lavandières.

En investissement matériel, le remplacement de notre tracteur par un engin plus puissant et l'acquisition d'une épaveuse.

Pour 2023, un terrain multisports sera implanté route de Commentry sur le terrain jouxtant la maison d'assistants maternels.

Des travaux d'enfouissement et de réfection des réseaux se termineront avant la fin de l'année sur le secteur de la Brosse. La réalisation de la voirie sera quant à elle, réalisée sur 2024 et 2025, suivant l'exécution et le budget.

En cours à ce jour, l'assainissement de la rue de la Faucherelle. A envisager, l'extension du bâtiment du CTM, l'adressage des lieux-dits dans notre campagne, des travaux de voirie.

Vous constatez que nous avons du pain sur la planche.

Bonne et heureuse année, pour le bien-être à Chamblet !

Actualités



Cette année, Chamblet réalise le recensement de sa population du 19 janvier au 18 février.

Le recensement est **OBLIGATOIRE**.

Le conseil municipal a recruté 2 agents recenseurs pour effectuer cette mission : **Chloé LASCoux et Maria LOPES**.

Au secrétariat de mairie, la coordination du recensement est assurée par Florence DUJARDIN.

Le recensement permet d'établir la **population officielle de chaque commune**. Il fournit également **des statistiques sur la population** : âge, profession, moyens de transport utilisés, et les logements...

Les résultats du recensement sont essentiels. Ils permettent de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !**



Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement. Le recensement permet également d'**identifier les besoins** en termes d'équipements publics collectifs (transports, écoles, structures sportives, etc.), de commerces, de logements...

Si vous n'avez reçu aucun document à ce jour, contactez la mairie au 04 70 07 80 58. Pour toute information, contacter la mairie et pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le [site le-recensement-et-moi.fr](http://site.le-recensement-et-moi.fr).

Quel avenir pour l'école ?

De multiples investissements ont été réalisés pour la vie scolaire chamblétoise :

- l'école maternelle en 2005,
- la médiathèque intercommunale en 2008,
- l'école primaire en 2012,
- l'extension de l'école maternelle en 2017
- le restaurant scolaire en 2022.

Toutes ces réalisations ont été accompagnées par une équipe enseignante dynamique et du personnel communal adapté. Aujourd'hui, la diminution des effectifs interroge les élus qui alertent les familles chamblétoises sur l'importance de scolariser leurs enfants sur la commune.

Infos diverses...

Logement Libre :
6 T3 impasse des Tourterelles.

Vœux de la Municipalité



Jeudi 19 janvier, Alain CHANIER, entouré des membres du conseil municipal, s'est réjoui de pouvoir de nouveau inviter, en ce début d'année, les acteurs de la vie chamblétoise pour ce traditionnel moment d'échange des vœux.

Il a souhaité une bonne et heureuse année ainsi qu'une très bonne santé aux participants et à leurs proches. Que 2023 soit porteuse d'espérance et de réussite, dans la réalisation des projets municipaux pour le bien être des chamblétois. Le maire a ensuite évoqué la crise économique et la reprise de l'inflation qui mettent à mal les entreprises, les commerces, les artisans, les communes et les familles.

Le Maire a poursuivi ses propos en citant les interventions du département et des différentes structures intercommunales (Commentry Montmarault Nérès Communauté, SICTOM, SIVOM, SDE) dont les compétences interviennent sur notre territoire communal.

Concernant le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), les directives que nous subissons dans nos communes, nous obligent à réduire les surfaces constructibles. Pour Chamblet, notre effort s'est porté sur l'abandon des extensions nouvelles et le maintien des terrains dits « dents creuses » mais le schéma de cohérence territoriale (SCOT) et les directives nationales nous contraignent à réduire ces superficies. Les Chamblétois sont invités à participer aux réunions et enquêtes publiques pour évoquer leurs doléances.



En ce qui concerne le SICTOM, le Maire a fait appel à chacun pour une prise en compte du tri, peut-être ennuyeux mais tellement utile pour notre planète. Chacun se plaint que la taxe sur les ordures ménagères est régulièrement en hausse, nous en sommes en partie responsables. Essayons de protéger notre environnement, les différents services sont à notre disposition, déchetterie, composteur, bacs ordures ménagères et tri gratuits.

A Chamblet, en 2022, malgré les conditions sanitaires, le nouveau restaurant scolaire a été mis en service. Il accueille depuis la rentrée de septembre, 115 enfants par jour dans des locaux fonctionnels, appréciés par les enfants, améliorant les conditions de travail du personnel.

Les principaux projets pour 2023, seront la construction d'un terrain multisports et le démarrage de l'aménagement du secteur de la Brosse : enfouissement des réseaux, voie piétonnière et chaussée, qui s'étalera jusque fin 2024 voire 2025. Un véhicule électrique sponsorisé par des partenaires économiques sera affecté au service technique.

Le Maire a signalé l'importance du recensement. Dans le cadre des projets futurs, figure une nouvelle salle socio-culturelle. Les élus, les associations, les Chamblétois seront consultés et informés avant la finalisation du projet qui ne sera pas concrétisé avant la fin de ce mandat. Alain CHANIER a fait remarquer aux personnes présentes, parmi lesquelles Monsieur le Sous-Préfet que ça ne sera pas un luxe au regard de cette salle des fêtes venant d'Evaux les Bains qui fût installée il y a 45 ans par les bénévoles de la commune. Les associations ont repris leurs activités avec un calendrier copieux pour ce semestre. Le Maire a remercié les présidents, les conseils d'administration et les bénévoles, sans qui les animations ne pourraient pas se dérouler. Alain CHANIER a aussi rappelé l'incivilité constatée chaque jour, qu'il s'agisse de la vitesse, des déchets sauvages, des animaux errants, des feux, etc ...

Il a terminé son intervention en remerciant les participants de leur présence et en renouvelant ses vœux de bonne et heureuse année pour 2023 avant de convier l'assemblée à partager le vin d'honneur.

Le Père Noël aux Champs d'blé



Avant les vacances, le Père Noël s'est arrêté à l'école pour effectuer une petite visite dans toutes les classes. Chacune a été dotée de jeux collectifs et d'un goûter, offerts par la municipalité. L'Amicale Laïque a remis des sachets de friandises ainsi qu'une généreuse dotation, qui a permis à tous les élèves de l'école de bénéficier d'une séance de cinéma le matin même à Montluçon. Le Père Noël a fait de nombreuses photos avec les enfants, qui l'ont parfois accueilli en chantant et lui ont posé beaucoup de questions. La veille, les enfants ont partagé le traditionnel repas de Noël au restaurant scolaire, concocté par Rolande et ses collègues.

Repas du personnel et des enseignants

Préalablement au départ pour les vacances de Noël, la municipalité a renoué avec la tradition d'avant COVID, en invitant les employés communaux, les enseignants et les élus à partager un repas convivial de fin d'année. Ainsi, une vingtaine de convives se sont retrouvés autour d'un apéritif

agrémenté de produits locaux suivi d'une copieuse paëlla. Les fromages auvergnats ont ensuite précédé les bûches glacées et pâtisseries de Pierre.



Après de nombreux échanges dans la bonne humeur, chacune et chacun se sont souhaités de belles fêtes de fin d'année !

Rencontre des aînés

A peine trois semaines après la fin des fêtes, la municipalité avait convié les aînés de plus de 65 ans pour la traditionnelle rencontre de l'amitié. Les 83 convives, dont certains élus, étaient ravis de découvrir les menus, rayonnant de couleur, décorés par les élèves de CM2.



Après l'interruption de ce traditionnel moment convivial de début d'année, le Maire a plus particulièrement salué les nouveaux ayants droits, nés en 1955, 1956 et 1957 qui ont rejoint les plus anciens pour profiter des agapes.

Il a poursuivi son message d'accueil, en évoquant rapidement les activités de la commune qui se sont malgré tout maintenues pendant cette période compliquée, ainsi que les difficultés à gérer le budget de la crise énergétique. Il a terminé son propos en rappelant l'importance du recensement et le départ du Docteur FONTVIEILLE.

Le repas était préparé et servi par le personnel sympathique du traiteur LOISY de Montluçon. L'après-midi était animé par l'orchestre de Jean-Christophe MICHEL qui a permis aux invités de digérer sur la piste de danse. En fin de soirée, les aînés se sont quittés ravis, en promettant de se retrouver l'année prochaine !

Calendrier des manifestations

26 Février : Randonnée - Amicale des donneurs de sang (Saint-Angel)
8 mars : Don du sang (Saint-Angel)
15 mars : Dîc-tée départementale des Aînés Ruraux
19 mars : Randonnée du Printemps - Comité des Fêtes
20 mars : Rencontre Tarot - Club de l'Amitié
26 mars : Chasse aux trésors - Amicale Laïque
7 avril : Carnaval de l'École
15 avril : Repas annuel - Chasse Pêche
13 mai : Théâtre - Chamblet Téléthon (Deneuille-les-Mines)
14 mai : Printemps de Chamblet
27 mai : Bourse aux jouets - Amicale Laïque
3 juin : Concert - Bouquets d'Harmonies
17 juin : Kermesse de l'École
20 juin : Fête de la Musique de l'École

Conseil municipal du 31 mars 2022

Approbation comptes de gestion 2021 budget communal – budget annexe boulangerie

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les comptes de gestion du trésorier municipal pour l'exercice 2021.

Approbation des comptes administratifs

Le conseil municipal, réuni sous la présidence de Lydie BLOYER, approuve, à l'unanimité, les comptes administratifs de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Compte administratif budget communal 2021		
Dépenses fonctionnement 618 230,26 €	Recettes fonctionnement 859 080,65 €	Excédent fonctionnement 240 850,39 €
Dépenses investissement 653 395,38 €	Recettes investissement 671 420,69 €	Excédent investissement 18025,31 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 455 669,00 €		Reste à réaliser en recettes investissement 240 271 €

Compte administratif budget annexe boulangerie 2021		
Dépenses fonctionnement 118,18 €	Recettes fonctionnement 16 136,47 €	Excédent fonctionnement 16 018,29 €
Dépenses investissement 6 340,98 €	Recettes investissement 3 160,85 €	Déficit investissement 3 180,13 €
Reste à réaliser en dépenses investissement 0,00€		Reste à réaliser en recettes investissement 0,00 €

Construction de la cantine – avenant marché de travaux

Compte-tenu de la nécessité d'une pompe de relevage et de diverses moins-values, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant au marché de travaux de l'entreprise COLAS d'un montant de 3 142 € HT.

Aménagements route de Commentry et des Ferrières – marché de maîtrise d'œuvre

Le SIVOM étant amené à différer son intervention sur la route des Ferrières, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant au marché de maîtrise d'œuvre proposé par le bureau d'études BTM consistant à remplacer l'étude d'aménagement de la route des Ferrières par l'aménagement du secteur de la Brosse.

Aménagement route de Commentry – plan de financement

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le devis estimatif des travaux, qui s'élève à 282 227 € HT, ainsi que le plan de financement : conseil départemental : 84 668,10 € – Auto-financement : 197 558,90 €.

Répartition du produit des amendes de police en matière de sécurité routière

Le conseil municipal sollicite auprès du conseil départemental, une aide pour la partie des travaux de l'aménagement de la route de Commentry, estimés à 45 295 € qui peuvent être subventionnés à ce titre.

Menuiseries extérieures Boulangerie – climatisation MAM

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité le montant des travaux qui s'élève à 44 140 € H.T., ainsi que le plan de financement : État : 15 449 € – CAF : 3 810 € – Autofinancement : 24 881 €.

Création d'un emploi contractuel

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de créer un poste d'adjoint administratif, à temps non complet. Cet agent sera affecté au secrétariat de mairie. Le tableau des effectifs est modifié en conséquence.

Équipement numérique des écoles

La communauté de communes assure l'équipement numérique à vocation pédagogique des écoles de son territoire. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité la convention de partenariat fixant les rôles et engagements de chacun en termes de maintenance, sécurité, protection et assurance des équipements.

Mise à disposition gratuite d'un véhicule électrique

Le conseil municipal valide, à l'unanimité, le contrat de location d'un véhicule utilitaire Peugeot Partner Electric avec la société LOCA JEN et le contrat de régie publicitaire avec la SARL Traffic Communication, qui bénéficie d'un droit d'exploitation exclusif des emplacements publicitaires situés sur le véhicule. Cette délibération annule et remplace celle du 14 novembre 2019.

Instruction des actes d'urbanisme – Agence Technique Départementale de l'Allier (ATDA)

L'ATDA propose de mettre à disposition un logiciel permettant l'instruction dématérialisée des demandes d'autorisations d'urbanisme et leur suivi. Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant à la convention entre l'ATDA et la commune), prenant en compte ces nouvelles modalités.

Conseil municipal du 14 avril 2022

Taux des taxes foncières 2022

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux :
 Taxe sur les propriétés bâties : 35,57
 Taxe sur les propriétés non bâties : 32,19

Budgets primitifs 2022

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, les budgets primitifs de l'exercice 2022 :

Budget communal :

Fonctionnement : 903 712 €
 Investissement : 1 020 399 €

Budget annexe boulangerie :

Fonctionnement : 18 708 €
 Investissement : 6 381 €

Commentry Montmarault Nérès Communauté – mise à disposition de personnel communal

En fonction de ses besoins, la communauté de communes souhaiterait que soit mis à sa disposition des agents administratifs des communes membres selon leurs disponibilités. Le conseil municipal approuve, par 4 voix pour (dont 2 pouvoirs) et 9 abstentions (Lydie BLOYER + 2 pouvoirs, Nicole COSSIAUX, Alain NESSON, Jean-Pierre JACQUET, Joséphine SILVA, Nicolas DOUILLEZ, Florent ROCHELET), la convention type de mise à disposition.

Soutien au service des urgences du centre hospitalier

Le conseil municipal soutient, à l'unanimité, la population du bassin montluçonnois et les professionnels de santé du centre hospitalier de Montluçon – Nérès-les-Bains.

Bienvenue à Florence



Suite au départ de Sabine GIRARDON, Florence DUJARDIN a intégré le personnel communal, depuis le 1er avril, au secrétariat de mairie. La municipalité souhaite qu'elle s'intègre rapidement dans ses nouvelles missions et dans la vie chamblétoise.

L'agenda du trimestre

19 mars : Commémoration de la guerre d'Algérie
24 mars : Assemblée générale des donneurs de sang
25 et 26 mars : Amicale de Pêche - Remise des cartes
8 mai : Commémoration du 8 mai 1945

Enquête INSEE

L'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE) effectue une importante enquête statistique sur l'emploi, le chômage et l'inactivité. A cet effet, tous les trimestres, un large échantillon de logements est tiré au sort sur l'ensemble du territoire. Les personnes retenues sont interrogées six trimestres de suite, la première fois par la visite d'un enquêteur puis par téléphone ou internet. Les réponses sont strictement confidentielles.

Conseil municipal du 29 juin 2022**Marché de travaux – aménagement route de Commentry**

Les entreprises EUROVIA, COLAS, ALZIN, SMTPB et EIFFAGE ont répondu à la consultation. Suite à l'ouverture de plis et à l'analyse des offres réalisée par le bureau d'études BTM, maître d'œuvre, le conseil municipal décide, à l'unanimité de retenir l'offre de l'entreprise COLAS, qui répond le mieux aux critères établis, pour un montant de 238 000 € HT.

Construction de la cantine – avenant marché de travaux

Compte-tenu de la nécessité de travaux complémentaires pour répondre aux sujétions techniques rencontrées au cours de l'exécution des travaux, de même que diverses moins values, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant au marché de travaux de l'entreprise AURICHE d'un montant de 4 115,48 € HT.

Construction de la cantine – contrat de prêt

Afin de financer les travaux de construction de la cantine prévus au budget principal, le conseil municipal valide, à l'unanimité, le contrat de prêt avec le crédit mutuel, d'un montant de 200 000 €, à échéances constantes sur 20 ans avec un taux fixe de 1,60 %.

Acquisition d'un tracteur – plan de financement

Le conseil municipal sollicite, à l'unanimité, une demande d'aide auprès du conseil départemental de l'Allier au titre du « dispositif de solidarité départementale » et valide le plan de financement : conseil départemental : 5 000 € – Autofinancement : 38 000 €.

Redevance d'occupation du domaine public

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de fixer la redevance annuelle d'occupation du domaine public à 12 € du m² d'emprise pour les installations fixes et à 20 € pour les camions de déballage ou similaire.

Tarifs repas cantine scolaire

Compte tenu de l'augmentation du coût des denrées alimentaires, sur proposition de la commission « affaires sociales », le conseil municipal décide, à l'unanimité, de faire évoluer, à compter du 1^{er} septembre 2022, les tarifs comme suit : 2,90 € pour les enfants de l'école de Chamblet inscrits à l'année et dont les parents sont domiciliés à Chamblet ou à Saint-Angel (enfants en petite section ou moyenne section), 3,40 € pour les enfants de l'école de Chamblet inscrits à l'année et dont les parents ne sont pas domiciliés à Chamblet ou sont domiciliés à Saint-Angel (enfant en grande section de maternelle ou à l'école primaire). Le prix du repas est maintenu à 5 € pour les enfants de l'école de Chamblet inscrits à titre exceptionnel, les enseignants, le personnel communal et les stagiaires. Le tarif de l'accueil à la cantine scolaire pour les enfants avec PAI dont le repas est fourni par les parents est maintenu à 1 €.

Règlements cantine scolaire et garderie

Le conseil municipal décide, à l'unanimité de valider les règlements de la cantine scolaire et de la garderie pour l'année scolaire 2022-2023. Outre la modification des tarifs pour la cantine, les termes des précédentes éditions sont maintenus.

Conseil municipal du 25 août 2022**Cession parcelle – rue du Sabotier**

Sollicité par Mme Angélica LIBERT, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de lui céder la parcelle cadastrée AB 186, d'une superficie de 99 m², attenante à sa propriété, pour un montant de 1 980 €.

Cession parcelles – Le Boutillon

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de mettre en vente les parcelles ZR n°170, 168 et 173, constituant un terrain à bâtir d'une surface totale de 2 085 m².

Stationnement de caravanes au complexe sportif

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de porter le forfait relatif à la participation des forains aux frais d'utilisation de l'eau, de l'assainissement et de l'électricité, lors de leur stationnement au complexe sportif pendant la fête patronale, à 50 € par caravane.

Nomenclature M57

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la mise en place de la nomenclature M57 à compter du 1^{er} janvier 2023.

Création de deux emplois contractuels

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer deux emplois contractuels d'adjoints techniques à temps incomplet, pour la période du 01/09/2022 au 16/12/2022. Ces agents sont affectés à la cantine et à l'entretien des locaux.

Conseil municipal du 27 octobre 2022**Construction de la cantine – avenants marchés de travaux**

Compte-tenu d'un ajustement des besoins en matériel, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant au marché de travaux de l'entreprise GC2M d'un montant de 5 457 € HT. Afin de permettre des travaux complémentaires au niveau des espaces verts, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'avenant au marché de travaux de l'entreprise ID VERDE d'un montant de 2 280 € HT.

Mise à disposition salle polyvalente

Le Conseil Municipal fixe, à l'unanimité, à 40 € le tarif mensuel dû par l'association San Bao, au titre de la mise à disposition de la salle polyvalente pour des cours de Qi Gong (1^{er} octobre au 30 juin).

Portage foncier – EPF Smaf Auvergne

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de confier le portage foncier des parcelles cadastrées AB n° 84, 85 et 86, situées route de Commentry et rue de la Peyruis, à l'EPF Smaf Auvergne.

Création de deux emplois contractuels

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer deux emplois contractuels d'adjoints techniques à temps incomplet, l'un à compter du 02/11/2022 (26 heures hebdomadaires), l'autre à compter du 01/01/2023 (13 heures hebdomadaires). Ces emplois seront occupés par des agents contractuels recrutés par voie de contrat à durée déterminée pour une durée maximale de 12 mois sur une période de 18 mois. Ces agents seront affectés à l'école maternelle, à la cantine (pause méridienne) et à l'entretien des locaux.

Création d'un emploi contractuel

Afin d'assurer une aide à la cantine scolaire, le conseil municipal décide, à l'unanimité, de créer un emploi contractuel d'adjoint technique à temps incomplet, pour la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Conseil municipal du 15 décembre 2022**Construction de la cantine – avenants marchés de travaux**

Compte-tenu de la nécessité de travaux complémentaires pour répondre aux sujétions techniques rencontrées au cours de l'exécution des travaux, de même que diverses moins values, le conseil municipal approuve, à l'unanimité, les avenants aux marchés de travaux de l'entreprise CHAPTARD d'un montant de 1 312,64 € HT, de l'entreprise LAZARO d'un montant de 1 848,42 € HT, de l'entreprise TAUVERON d'un montant de 2 234,20 € HT.

Location parcelle rue de la Faucherelle

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, de louer la parcelle AA222 à Mme Rebecca BARHOUMI à compter du 1^{er} janvier 2023 et fixe le loyer annuel à 150 €.

Aménagement route de Commentry – aide conseil régional

Le conseil municipal accepte, à l'unanimité, la pose d'un abri-voyageurs et sollicite auprès du conseil régional, une subvention pour le financement de la dalle béton.

Recrutement des agents recenseurs

L'INSEE accorde à la collectivité une dotation forfaitaire de 2 077 € pour rémunérer les personnels affectés au recensement, qui aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023. Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de recruter 2 agents recenseurs et fixe leur rémunération comme suit : indemnité brute, 1 400 € – forfait individuel de déplacement, 250 €.

Nouveau Tracteur

Les élus ont décidé l'acquisition d'un nouveau tracteur, plus puissant que l'ancien qui nécessitait de trop nombreuses réparations. Ce nouveau matériel équipé d'une épareuse facilite l'entretien des haies le long des voiries communales ainsi qu'aux abords de l'étang.

**Travaux route de Commentry**

Pour finaliser ce chantier, la mairie a confié à l'entreprise COLAS les travaux d'aménagement de la voirie soit : la création d'un trottoir sécurisé type PMR d'un côté de la voie, la mise en place de deux plateaux surélevés encadrant la Maison d'Assistants Maternels et l'arrêt de bus, en vue de freiner la vitesse, l'aménagement d'un parking voitures légères en face de la Maison d'Assistants Maternels et divers aménagements paysagers.

Assainissement rue de la Faucherelle

Le SIVOM de la région minière, a confié la réalisation du réseau d'assainissement de la rue de la Faucherelle à l'entreprise ALZIN. Le chantier, qui a démarré mi-décembre, devrait s'achever fin février.

La participation forfaitaire aux travaux de construction de la partie publique du branchement et la taxe de raccordement sont fixées par le règlement du service d'assainissement collectif du SIVOM. Les propriétaires riverains ont un délai de deux ans pour se raccorder. Ils peuvent solliciter l'assistance du SIVOM pour effectuer les

travaux privatifs et vérifier leur conformité. Les riverains ont été informés lors d'une réunion publique le 1^{er} septembre. Néanmoins, pour toute information complémentaire, contacter le SIVOM au 04 70 07 70 52 ou par mail secretariat@regionminiere.fr.

Besoin d'aide pour restaurer votre patrimoine ?

La fondation du patrimoine se consacre à sa sauvegarde sa préservation et la mise en valeur du bâti, mobilier ou naturel, qu'il soit public ou privé. Des entreprises de l'Allier s'engagent en adhérant au club d'entreprises « mécènes du patrimoine ». Le patrimoine privé, bâti, visible depuis la voie publique, ni inscrit, ni classé aux monuments historiques, peut obtenir le label et bénéficier de subventions ou d'avantages fiscaux.

Plus d'informations sur www.fondation-patrimoine.org

Vie Scolaire**Dictionnaires pour la 6^{ème}**

Avant leur départ en vacances d'été, le Maire a remis aux 21 élèves de CM2, un dictionnaire Larousse du collège. Alain CHANIER et Anne-Gaëlle AMIZET ont souhaité bonne continuation aux futurs collégiens, en espérant qu'ils gardent de bons souvenirs des années passées à l'école primaire.

Le poulailler à Expo-sciences

Dans le cadre d'un projet intergénérationnel, la classe de CM2 a réalisé un poulailler. Installé dans la cour de l'école, ses occupantes sont nourries par les restes de la cantine. Réunis en classe coopérative, les élèves ont écrit le cahier des charges, élaboré des croquis, des plans et fabriqué une maquette. Pour la partie pratique, ils ont été aidés par Robert, Henri et Jean-Louis pour l'utilisation des outils en toute sécurité. Cette construction n'a nécessité pratiquement que des matériaux de récupération. Lors de la réception, les enfants

ont lu un poème à l'attention des aînés, en remerciant du partage de leur savoir-faire. Ce projet a été présenté début juin au village scientifique au Polydôme de Clermont-Ferrand, où il a reçu la visite des élus chamblétois et de nombreux éloges.

Kermesse de l'école

La cour de l'école s'est improvisée en chapiteau géant pour accueillir la kermesse sur le thème du cirque. En raison des températures inhabituelles, les organisateurs ont dû adapter les horaires et installer des brumisateurs. Pour préparer ce spectacle, les élèves ont bénéficié des conseils éclairés des animateurs de Cirqu'en Bulle. Les enseignants ont mis toute leur énergie pour proposer un programme toujours aussi attractif et original.

L'après-midi a été entrecoupé de moments de jeux. En fin de soirée, les élèves de CM2 se sont vus offrir, par l'Amicale Laïque, une clé usb et une calculatrice.

Classe de découverte

Début juin, une classe de découverte se déroulera à Saint-Jean-d'Arves en Savoie, pour les élèves de CM1-CM2. Des animations spécifiques sont organisées pour financer ce projet : soirée Halloween, vente de Saint-Nectaire, etc ...

Chamblet propre

Les élèves de l'école des Champs d'Blé ont organisé une demi journée ramassage de déchets.

Les 5 classes de primaire sont partis sur les rues et routes de la commune, encadrés par les aînés du Club de l'Amitié. Il y avait bien moins de déchets que les années précédentes.

Au bois de la Motte, les élèves ont eu droit à un « exposé » sur les mottes féodales par Jean-Paul MICHARD.

Marché de Noël aux Champs d'blé

Malgré la météo hivernale, les petits chanteurs et danseurs n'ont pas ménagé leur peine pour réussir ce marché de Noël frisquet, brumeux et chaleureux. Parents et grands-parents étaient venus nombreux pour acquérir l'objet fabriqué par leur enfant ou le voir évoluer sur le podium. Après le spectacle, le tirage de la tombola organisée par l'Amicale Laïque a récompensé les plus chanceux.



Inauguration restaurant scolaire

Le nouveau restaurant scolaire a été inauguré le 10 décembre par le Maire Alain CHANIER et son conseil municipal, en présence de nombreuses personnalités.



Après la traditionnelle coupure du ruban tricolore, les personnes présentes ont été invitées à visiter les locaux. Lors de son intervention, le Maire est revenu sur tout ce qui a été fait pour la vie scolaire au cours de ces dernières années. Il a également remercié les partenaires financiers de cette réalisation que sont l'État (195 000 €), la région (90 000 €), le département (221 206 €). Le solde à charge de la commune s'élève à 248 584 € alors que le coût total est de 784 790 € HT.

Les discours des différents intervenants ont mis en valeur la qualité et la modernité des installations ainsi que le choix des élus de regrouper les équipements autour de l'école. Depuis sa mise en service à la rentrée de septembre, ce nouvel équipement offre un environnement de qualité apprécié par les enfants et des locaux améliorant les conditions de travail pour le personnel. Auparavant, la population chamblétoise et les parents d'élèves, ont été invités à une matinée « portes ouvertes » début novembre.

Printemps de Chamblet

Du poulailler des CM1/CM2 à l'apprentissage des techniques pour devenir un éco-citoyen, en passant par la balade musicale et de nombreux stands, le Printemps de Chamblet a proposé une belle ode à la nature.



Les organisateurs ont choisi de reprendre le thème « Protégeons l'environnement au quotidien » et les animations prévues pour la manifestation 2020 annulée en raison du confinement.

Les recettes de cette 12^{ème} édition ont permis de verser près de 560 € à la coopérative scolaire afin de participer au financement des activités issues du projet d'école. Les élus remercient l'équipe enseignante, les partenaires et les bénévoles fidèles qui œuvrent chaque année pour le bon déroulement de cette manifestation. Fort de la réussite de cette journée de partage et de convivialité, la commission extra-municipale réfléchit déjà au contenu de l'édition 2023, qui se déroulera dimanche 14 mai.

Commémorations 8 mai – 11 novembre



Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre ont pu reprendre leur déroulement habituel. La présence de nombreux chamblétois a montré leur attachement à ces moments de recueillement. Sur la musique de la Garde Républicaine, les participants ont défilé jusqu'au monument aux morts. Les gerbes ont été déposées par le monde combattant et la municipalité. André ROUX et Alain CHANIER ont lu les messages officiels. Les noms des soldats disparus au combat ont été énumérés avant que retentisse la sonnerie aux morts.

La cérémonie s'est poursuivie par la Marseillaise chantée avec ferveur par les élèves de l'école encadrés par leurs enseignants.

Rencontres avec les habitants

En fin d'année, les élus ont convié les habitants pour les dernières réunions de quartier de la série. En effet, depuis septembre 2021, tous les quartiers ont été rencontrés. Malgré le faible nombre de participants, ces rencontres ont permis de nombreux échanges entre les habitants et les élus. Alain CHANIER est tout d'abord revenu sur les événements qui ont perturbé les activités communales, tels que la COVID et aujourd'hui la crise énergétique. Le Maire a ensuite présenté les travaux déjà réalisés ou en cours, notamment la mise en service du nouveau restaurant scolaire. Les élus ont également abordé la reprise progressive des activités de la vie associative.

La parole a ensuite été donnée aux participants qui ont partagé certaines remarques des élus, concernant notamment les incivilités : vitesse excessive, stationnements gênants, entretien des abords des propriétés, taille et élagage des haies, non respect du tri des déchets, etc ...



Le 25 novembre, les habitants du Boutillon et de la route de Montluçon ont déploré la vitesse excessive des automobilistes sur la route de Montluçon et signalé l'état sanitaire des platanes qui la borde. Au lotissement du Boutillon, les trottoirs et la chaussée se dégradent. Rue des Métenneries, le busage du fossé va être examiné afin de faciliter l'entretien de l'accotement réalisé par les riverains. Les cambriolages récents sur la commune ont été évoqués et la possibilité de mise en place du

système « voisin vigilant » va être examinée par les élus. Certains participants ont également cité la démarche « opération tranquillité vacances » qui donne satisfaction aux utilisateurs.



Le 9 décembre, les habitants de Chaville, les Couardes, le Cerisier et Saint-Gerbaud, ont signalé la dangerosité de la route de Chaville. Les élus se rendront sur place pour examiner les aménagements possibles. De nombreuses incivilités ont été signalées sur ce secteur : coupe d'arbres, destruction de mobilier extérieur privé, dépôt d'ordures au point tri par des gens de passage, etc ... Concernant le signalisation des hameaux à partir de la RD2371, les panneaux nécessaires ont été acquis et seront installés prochainement. En début de réunion, Alain CHANIER a indiqué le lancement prochain de l'étude concernant l'adressage des hameaux, qui concernera ce secteur. Cette information a été saluée par les personnes présentes qui rencontrent régulièrement des difficultés.

Toutes les suggestions et questions des participants sont notées pour étudier les améliorations envisageables, certaines pouvant être mises à l'essai avant d'être définitivement validées.

Gîte du Bonheur



Offrant une vue sur la campagne chamblétoise, le Gîte de Bonheur, situé à Saint-Gerbaud, propose un appartement pour 2 personnes. A partir d'avril, 2 appartements de 2 personnes et 2 de 4 personnes seront disponibles. Plus d'informations sur Booking.com ou Airbnb.



Afin de communiquer en temps réel des informations à la population, la commune a adhéré à IntraMuros (depuis le 1^{er} mai) via la communauté de communes. Cette application est téléchargeable gratuitement sur votre smartphone ou votre tablette. IntraMuros est une plateforme mutualisée qui vous permet d'accéder à toutes les informations de notre bassin de vie. Elle vous permet d'être informé, alerté en temps réel et de participer à la vie locale. Vous pouvez recevoir des alertes directement sur votre smartphone. Vous accédez au journal de la commune, aux événements de notre bassin de vie et aux points d'intérêt de votre collectivité et de celles aux alentours.

Réunions des associations



En mai et novembre, les élus ont réuni les présidents d'associations. Les nombreux participants ainsi que la teneur des échanges ont montré le dynamisme de la vie associative chamblétoise ainsi que l'attachement de tous à ces moments de coordination. L'allègement des contraintes sanitaires et la mise en service de la nouvelle cantine ont permis aux associations de bénéficier à nouveau de la disponibilité de la salle polyvalente pour leurs activités. Le balayage du calendrier, des effectifs et des projets est la preuve que la vie associative reprend ses activités d'avant COVID. Anne-Gaëlle AMIZET a présenté les nombreux projets que les enseignants envisagent d'organiser pour cette année scolaire. Elle en a profité pour remercier les associations pour leur soutien et leur collaboration. De nouveaux moments de partenariat ont d'ores et déjà été projetés. Le Maire a sensibilisé les participants sur l'augmentation des coûts de l'énergie qui doivent nous conduire à adopter des pratiques plus économes dans les activités associatives de la même manière qu'à titre privé.

Nouveau à Chamblet

Depuis fin septembre, des séances de « Qi Gong » sont proposées par l'association « San Bao » le jeudi, de 19h00 à 20h15 à la salle polyvalente.

Amicale Laique



L'assemblée générale de l'Amicale Laique, le 15 septembre, a permis d'accueillir deux jeunes parents Cyrille et Mélanie, prêts à participer à l'organisation des différentes manifestations.

Depuis le début de l'année scolaire, le succès des commandes groupées proposées aux parents et sympathisants (gâteaux Bijou et tabliers de cuisine) a permis de donner une participation de 1 000 € au spectacle de Noël de l'école, qui s'est déroulé au cinéma à Montluçon. A l'occasion du marché de Noël de l'école, la tombola a également dégagé un bénéfice qui viendra soutenir les activités de l'école, tout comme les prochaines manifestations organisées par l'Amicale Laique.

Amicale de Pêche

Lors de l'assemblée générale annuelle, le président a regretté la faible participa-

tion des adhérents, que ce soit au bord de l'étang ou à la présente réunion.



Le bilan financier démontre une gestion saine mais insuffisante pour financer l'empoissonnement souhaitable. En effet, quelques adhésions supplémentaires seraient nécessaires en plus des 42 adhérents (dont 8 enfants) de la saison dernière. Une réflexion est à mener pour améliorer la communication ou trouver une solution pour pouvoir accueillir de nouveaux adhérents, éventuellement des communes voisines. L'empoissonnement, pour 2023, est prévu en fonction des disponibilités financières.

Amicale de chasse



Lors de l'assemblée générale annuelle, le président a remercié José pour la suppression de nombreux ragondins au cours de l'année ainsi que Colette qui assure l'intendance lors des battues. Pour cette saison, la nomination d'un garde chasse, chargé de régler d'éventuelles difficultés, permet aux chasseurs de pratiquer leur loisir dominical en toute quiétude. Le président a rappelé l'importance de la sécurité, sur laquelle il faut veiller en permanence.

Au vu de l'évolution des tarifs du gibier, il a été décidé de porter le prix de la cotisation à 80 €. Alexandre GONTHIER a rejoint le conseil d'administration, en remplacement de Maurice DESBORDES, décédé en octobre 2021. Les dates des lâchers de gibiers ont été reconduites selon le calendrier habituel.

Pétanque chamblétoise

Un an après sa création, la pétanque chamblétoise compte à ce jour 52 licenciés dont 30 jeunes et 22 seniors, pour la plus grande satisfaction de ses dirigeants ! En effet, le club affiche clairement ses ambitions en engageant 7 équipes en 2023 (2 en coupe d'Allier, 3 en Championnat des Clubs dont une équipe féminine, 1 en coupe du comité et 1 en coupe de France) contre 3 équipes en 2022.

L'association a aussi à cœur de contribuer à la valorisation de ce sport auprès des jeunes générations. Cela a donné lieu à la création d'une école de pétanque en partenariat avec la ville de Montluçon et 3 autres clubs locaux, parrainée par

2 grands joueurs de renom : Christian FAZZINO et Philippe SUCHAUD. Pour la pétanque chamblétoise, les enfants seront encadrés par 2 joueurs du club, Eddy AMIOT et Olivier LANSREAUX éducateurs diplômés par la FFPJP. Leur mission sera de faire découvrir la pétanque aux jeunes, mais aussi de les entraîner et de les perfectionner en vue de compétitions futures.

La pétanque chamblétoise sera en charge de l'organisation de plusieurs concours en 2023 au boulodrome FAZZINO, dont le grand prix de la ville de Chamblet le 11 juin. C'est donc une année 2023 chargée et très prometteuse qui attend cette jeune association au sein de laquelle règne un esprit de convivialité et de partage.

Le club remercie chaleureusement la commune de Chamblet pour son soutien au travers de la mise à disposition des équipements nécessaires à son activité, à savoir les terrains désormais éclairés ainsi que le local partagé avec nos amis de l'entente sportive !

Contacts : Guillaume LASCOUX, Président au 06 17 82 21 23 ou Émilie LASCOUX, secrétaire au 06 19 84 43 79 .

www.petanquechambletoise@gmail.com,
<http://www.facebook.com/petanquechambletoise>

Allier les Jaunards



L'association compte 21 adhérents pour la saison 2022-2023.

Nous avons invité tout au long de l'année 79 personnes, pour découvrir où revoir une rencontre de haut niveau dans une bonne ambiance.

Pour les personnes qui sont intéressées par cette découverte : contacter le président au 06 88 80 41 57.

Crony Band



L'assemblée générale des CRONY BAND a eu lieu samedi 7 janvier, en présence du maire.

La réunion s'est déroulée comme suit : compte-rendu des activités 2022 – présentation des comptes validés par le commissaire aux comptes – renouvellement des cartes et cotisations des adhérents pour 2023 – élection des membres du bureau – projets 2023.

Comité des Fêtes



Le comité des fêtes a repris ses activités en 2022. En mars, une nouvelle formule pour la randonnée a été proposée avec un départ matinal. La météo printanière a permis d'accueillir 400 randonneurs et vététistes. Cette formule sera reconduite le 19 mars prochain avec peut-être un 2^{ème} départ l'après midi. Fin septembre, la traditionnelle fête de Saint Maurice a été perturbée par une météo capricieuse qui n'a pas démotivé les exposants qui sont venus braver la pluie dès 6h00 du matin. L'équipe des bénévoles présente a été ravie de les accueillir. Lors de l'assemblée générale du 22 Octobre Bernadette AUCOUTURIER a laissé sa place de trésorière à Dorian TRESPÉUX, Emmanuelle FLOUZAT a laissé sa place de chargée de communication à Zoé PERRAUDIN, Alexandre GUILLOT a pris le poste de vice-président avec Philippe THUELIN. Catherine HOSSENLOP et Romain DUFFAULT ont également intégré le conseil d'administration. Le président a remercié Bernadette et Manue pour leur dévouement et les nouveaux arrivants. La fin d'année a permis à l'équipe d'installer les illuminations dans le bourg. Vous pouvez suivre l'actualité du comité sur le blog ou sur les réseaux sociaux.

Retraite Sportive

Ce vendredi 6 janvier, nombreux étaient les reines et les rois à la Retraite Sportive Thorette Villefranche !



La retraite sportive qui propose tout au long de la semaine des activités aux seniors afin de leur permettre de rester dynamiques, tir à l'arc, gym(s), danses, vélo, marches de 3,5 et 10 kms, atelier mémoire et tai-chi, sait aussi tenir compte des dates du calendrier pour organiser des moments de convivialité. Après la fameuse galette des rois très animée par les groupes danses, l'atelier mémoire et la gym des « Tamalous », les adhérents se sont déjà donnés rendez-vous « pour les crêpes et les beignets » en mars ! Renseignements auprès de Bernadette LIMOGES : 04 70 07 83 21, Martine BLANCHET : 04 70 07 76 11, Michèle PASSAT : 06 08 69 39 82.

Des nouvelles de L'ESC



Le club a connu une période mitigée pour l'équipe première qui, seule engagée en ce début de saison, termine 6^{ème} du classement à la trêve hivernale. Suite à une proposition de l'AS Montvicq, nous avons créé une entente seniors pour l'équipe B, afin d'étoffer les effectifs des deux clubs. Malgré des résultats moyens, les joueurs des deux équipes restent solidaires et sont pleins d'envie. Concernant nos minis chamblétois, nous sommes toujours en entente avec les clubs de Bezenet-Doyet, Montvicq, et Malicorne nous a rejoint tout récemment. Tous les joueurs ainsi que les dirigeants de l'ESC, souhaitent adresser à tous les habitants ainsi qu'aux partenaires leurs meilleurs vœux pour cette année 2023.

Le Téléthon à Chamblet



Le Téléthon 2022 a été riche en couleurs à Chamblet comme dans les quatre autres communes de l'association Chamblet Téléthon. De mi-septembre à début décembre, la participation spontanée de bénévoles fidèles, généreux et dynamiques a permis la cueillette de 15 tonnes de pommes dans les vergers Delbard à Malicorne ou chez les producteurs de Saint-Martin-d'Auxigny et la fabrication de 3 200 litres de jus de pommes. Chaque dimanche matin, nombreux étaient les amateurs de pommes munis de sacs, paniers ou cagettes, sur le parking de la boulangerie quelle que soit la météo. Le week-end d'animations a commencé le vendredi avec le cross de l'école au complexe Gustave Piot. Le partenariat entre la classe de CM2 et l'IME de Neuville a permis de fabriquer et vendre 75 litres de soupe de toutes les couleurs. De l'épluchage des légumes à la décoration des bouteilles, cette activité a été un moment de partage et un échange riche en émotions pour tous les élèves. Samedi 3 décembre, le passage de la parade des tracteurs, dans les cinq communes, a enthousiasmé le public venu nombreux. Au retour à Chamblet, le président s'est réjoui de comptabiliser la participation de 64 engins, alors que dix ans plus tôt, il y avait 7 tracteurs. La collecte de plus de 30 000 € pour les cinq communes est à la hauteur du dévouement et de la participation des bénévoles et des fidèles partenaires. Merci à toutes et tous pour votre soutien et votre implication en faveur de la recherche médicale !

Club de l'Amitié



A la suite de l'assemblée générale de janvier 2022, Évelyne THUELIN a succédé à Bernadette LIMOGES. Jocelyne LEWINSKI et Jacqueline MULLER ont rejoint le conseil d'administration. Le Club compte en 2022, 84 adhérents. Les activités traditionnelles du jeudi continuent, à savoir belote, tarot et jeux de société ainsi que les sorties promenades. Une sortie particulière piétonne a permis de se retrouver dans le parc du Château du Plaix où les propriétaires ont relaté l'histoire du Château, à la satisfaction des adhérents heureux de découvrir ce lieu pour la première fois. Le premier jeudi du mois, en fonction de la météo, la pétanque remplace la sortie promenade. À partir de septembre la salle polyvalente étant de nouveau disponible, nous avons pu reprendre les concours de belote. Le repas de la tête de veau préparée par Robert a retrouvé ses habitués le 15 octobre. Le 8 décembre un premier marché de Noël avec expo-vente des fabrications des adhérents a donné satisfaction. La rencontre tarot du 12 décembre a réuni 24 participants. Le repas de Noël concocté par le Gourmet Fiolant avec 68 participants a été très réussi. N'hésitez pas à venir nous rejoindre à tout moment dans l'année. Il n'y a aucune condition d'âge pour adhérer au Club de l'Amitié.

Les Amis de Saint-Maurice



L'assemblée générale de l'association s'est tenue samedi 26 novembre permettant de rappeler aux membres les actions menées au cours de l'année 2022. Ainsi, plus particulièrement, cette année a été marquée par l'achat d'un écrin protecteur pour conserver un calice en cristal offert par Christian PILLE mais aussi par la réalisation d'une bannière représentant la Sainte-Famille peinte par Gisèle CAMUS et bénite par le père BROULT le 24 septembre 2022. La crèche et les illuminations ont été installées par les bénévoles avec l'aide des membres du Comité des fêtes. Un bel exemple de coopération entre les associations chamblétoises. Nombreux furent les visiteurs venus admirer notre crèche. Nous vous informerons régulièrement des projets 2023. N'hésitez pas à consulter notre compte instagram « amis_de_saint_maurice ».